

207C2233
FR0000074254-FS986

4 octobre 2007

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

BOURSE DIRECT

(Eurolist)

Par courrier du 3 octobre 2007, M. Jean-Luc Jancel a déclaré avoir franchi en baisse, le 26 septembre 2007, par suite d'une cession d'actions sur le marché, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de BOURSE DIRECT et détenir 2 381 991 actions BOURSE DIRECT représentant autant de droits de vote, soit 4,28% du capital et des droits de vote de la société (1).

(1) Sur la base d'un capital composé de 55 635 383 actions représentant autant de droits de vote.